

Conseil Municipal
du 8 juillet 2024

N°184

MAIRIE de



INFORMATIONS MUNICIPALES

Présents : Alain TROUCHE, Jean CHAMAYOU, Martine ALBERT, Christian CANIVENQ, Séverine LO, Sébastien FOURNIE, Jacques FAURE, Emeline VIGROUX SOUM-MORERE, Jean-Yves DELMAS

Excusés : Roselyne ALBERT-TARROUX, Dorothée RHAULT

Secrétaire de séance : Emeline VIGROUX SOUM-MORERE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 8 JUILLET 2024

Le conseil municipal s'est réuni le 8 juillet 2024 afin de statuer sur le rapport d'analyses des offres (RAO) exposé par le maître d'oeuvre Monsieur GUILLERMIN, architecte en charge de la rénovation et de l'extension de la salle des associations.

Les réponses à ce marché à procédure adaptée ont été clôturées. 20 entreprises ont répondu chacune dans son domaine d'activité. Le cabinet d'architecture a réalisé un tableau récapitulatif de l'ensemble de offres ainsi qu'un classement de ces offres. Ce classement résulte du système de notation qui a été appliqué à chaque entreprise. Il est basé pour 40 % sur le prix et pour 60% sur des critères techniques.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal suit l'avis favorable émis par la Commission de jugement des offres qui s'est tenue le 1^{er} juillet 2024. Il retient le classement des offres tel qu'il est exposé dans cette RAO. Il décide à l'unanimité des membres présents ou représentés de retenir 10 entreprises conformément aux notations du cabinet d'architecture. Le total des offres retenues s'élève à 361 000 € HT soit 11% en dessous de l'estimation effectuée dans l'avant-projet. Une délibération confirmant ce choix et donnant la liste des entreprises retenues avec le montant annoncé est prise à l'unanimité.

Un calendrier prévisionnel des travaux a également été transmis par le cabinet d'architecture. Les travaux de préparation du chantier sont prévus en Septembre 2024. Les travaux débiteront début Octobre pour une durée estimée à 9 mois. La réception des travaux est programmée en Mai / Juin 2025.